



Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT

MARCHE N° 7.003/CEA.MEM/1.448.H7/2018

N° DU MARCHE RESILIE DONNANT DROIT A CE CONTRAT : NEANT

OBJET : Travaux de réhabilitation de locaux au sein de l'INP HB dans le cadre du Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier-Lot 1

TYPE DE MARCHE : TRAVAUX

PASSE PAR : APPEL D'OFFRE NATIONAL T°227/2018

Titulaire : JOSHUA IVOIRE SERVICE,	Tél : 46 72 49 77/77 72 66 39
Montant en F CFA (HT) : 47 512 125 TVA en F CFA : 8 552 183	Montant en F CFA (TTC) : 56 064 308
Retenue de garantie de 5 % en F CFA : 2 803 215 F CFA	Délai d'exécution : 30 jours
Compte contribuable : 16-09-308-B	Registre de commerce : n°CI-ABG-2015-A-203
Domiciliation bancaire : BRIGDE BANK GROUP CI131 01001 011036730008 83	Avance de démarrage (15 %) : 8 409 646 F CFA
Imputation Budgétaire : BUDGET CEA MEM 2018-ligne 22171	

Sources de Financement	Trésor (CI)	Bailleur (IDA)
Engagement couvrant les périodes suivantes:	Sur Trésor (CI)	IDA
Ordonnancement prévu sur CP Année Courante 2018	0 F CFA	56 064 308 F CFA
Ordonnancement prévu sur CP Année Courante +1	0 F CFA	0 F CFA
Ordonnancement prévu sur CP Année Courante + 2	0 F CFA	0 F CFA

Pièces Constitutives du Contrat

- l'Acte d'Engagement
- la Notification d'attribution du marché adressée au Titulaire par l'Autorité Contractante ;
- l'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
- le bordereau des quantités, calendrier d'exécution, et Cahier des Clauses Techniques ;

Aout 2018



Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT



L'ACTE D'ENGAGEMENT

Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY



PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le/...../2018

ENTRE

L'Institut National Polytechnique Félix HOUPOUËT-BOIGNY (INP-HB)- Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM), ayant son siège à Yamoussoukro, téléphone: 30 64 67 12, représenté par Monsieur KOFFI N'Guessan, Directeur Général de l'INP-HB ayant pouvoir à cet effet, Ci-après désignée comme «l'Acheteur» d'une part, et
L'Entreprise JOSHUA IVOIRE SERVICE, domiciliée à Abengourou, Tél : 46 72 49 77/77 72 66 39, (ci-après dénommée «L'entrepreneur») d'autre part

ATTENDU QUE l'Autorité Contractante a lancé un appel d'offres pour les travaux de la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux au sein de l'INP-HB dans le cadre du Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM) et a accepté l'offre du Titulaire pour l'exécution de ces travaux, pour un montant de cinquante-six millions soixante-quatre mille trois cent huit (56 064 308) F CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du marché») et dans le délai maximal de 30 jours.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du marché auxquelles il est fait référence.

2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du marché et être lus et interprétés à ce titre :

- le présent Acte d'Engagement
- la Notification d'attribution du marché adressée au Titulaire par l'Autorité Contractante ;
- l'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire ;
- le Cahier des Charges Administratives Particulières ;
- le Cahier des Charges Administratives Générales ;
- le bordereau des quantités, calendrier d'exécution, et Cahier des Charges Techniques ; et

3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que l'Autorité Contractante doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec l'Autorité Contractante par les présentes d'exécuter les travaux et de remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du marché.

5. L'Autorité Contractante convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des travaux, le montant du marché, ou tout autre montant dû au titre du marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT



Pour l'Autorité Contractante et en son nom: Signé et authentifié par : Projet CEA MEM Fonction : COORDONNATEUR Signature :  Nom : YAO KOUAKOU Alphonse Date :	Pour le titulaire: Signé et authentifié par : JOSHUA IVOIRE SERVICE Fonction : DIRECTEUR GENERAL Signature :  Nom : BIAN ARISTIDE Date : 04/09/2018 Le Directeur RCM: CI-ABG-2015-A-203 / N°CC 1808309 R Cel 46 72 49 77 / 77 72 66 39 Fourniture de Bureau, Tous Travaux Génie Civil
Pour l'AUTORITE APPROBATRICE Fonction : DIRECTEUR GENERAL de l'INP HB Signature :  Nom : KOFFI N'GUESSAN Date : 25 OCT 2018	



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT



LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier

N°: 128/2018/INP-HB/CBA MRM/YKA/DI

Yamoussoukro, le

Objet : Notification d'attribution de Marché
(Travaux de réhabilitation de locaux)

Le Coordonnateur

A
Monsieur le Directeur Général
de l'entreprise ENTREPRISE
JOSHUA IVOIRE SERVICES

ABIDJAN

Monsieur le Directeur Général

J'ai l'honneur de vous informer, que suite à l'appel d'offres T227/2018 relatif à l'objet cité ci-dessus, votre entreprise a été retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux dans le cadre des activités du projet centre d'excellence africain mines et environnement minier (CEA MRM) au titre de la gestion 2018-lot 1.

Par la présente, nous vous passons commande pour la fourniture indiquée ci-dessus pour un montant de cinquante-six millions soixante-quatre mille trois cent huit (56 064 308) F CFA TTC.

Aussi, nous joignons à la présente, en sept exemplaires, le projet de marché que vous voudrez bien signer et nous retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Prof. YAO Kouakou Alphonse



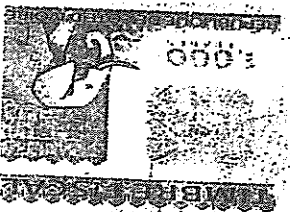
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT



L'OFFRE ET LES BORDEREAUX DES PRIX PRESENTES PAR LE TITULAIRE

Lot 1) Lettre de soumission de l'offre



[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date: [11 Juin 2018]

AAO numéro: [T227/2018]

A: (Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM))

Nous, les soussignés attestons que :

a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres, y compris l'additif/ l'additif numéro: [Néant]; et n'avons aucune réserve à leur égard ;

b) Nous nous engageons à exécuter conformément au Dossier d'Appel d'Offres et au délai d'exécution spécifié dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques, les travaux ci-après : (TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOCAUX AU SEIN DE L'INP HR DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM))

c) Le prix total de notre offre, hors rabais offert à la clause (d) ci-après est de :

-en chiffres hors T.V.A. : 47 512 125 F CFA

-en chiffres T.V.A. au taux de 18% : 8 552 183 F CFA

-en chiffres T.T.C. : 56 064 308 F CFA

en lettres cinquante-six millions quatre-vingt mille trois cents huit. Toutes taxes comprises.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent]
[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]

d) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

e) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir un cautionnement définitif du marché conformément à la Clause 45 des Données Particulières de l'Appel d'Offres et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

f) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou entrepreneur intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

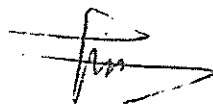
g) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

h) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché

1) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom [BIAN ARISTIDE]

En tant que [Gérant]



Signature et cachet

JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
Fourniture de Bureau, tous Travaux Génie Civil
N°RCCM: CI-ABG-2015-A-203 / N°CC: 16-09-308-8
Cel: 46 72 49 77 / 77 72 66 39
Le Directeur

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de [JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)]

En date du [11 Juin 2018]

1 LOT

DOE TRAVAUX DE REHABILITATION DE 50 CHAMBRES

1.17	Starter 4 - 80 W	U	20	15 000	300 000
5.6	F/P Lampe 0,60 de type de type MAZDA ou similaire	U	20	10 000	200 000
5.6	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) 0,60 de de type MAZDA ou similaire	U	20	12 000	240 000
5.5	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) complètes 1,20m de type MAZDA ou similaire	U	20	12 000	240 000
5.5	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) 1,20m y/c de type MAZDA ou similaire	U	16	12 000	192 000
5.4	Disjoncteur compact bipolaire C60 - 10A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.3	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 32A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.2	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 80A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.1	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 63A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.	ELECTRICITE				
					5 810 000
4.14	Etranchéité sur receveur de douche	ens	1	500 000	500 000
4.13	Suppression fuite dans gaines techniques	ens	1	500 000	500 000
4.12	Remplacemement de siphon de receveur de douche avec ouverture dans la gaine technique y/c toutes sujétions de pose	U	48	5 000	240 000
4.11	F/P Rideaux de douche L: 1,00 m H: 1,95 m y/c toutes sujétions de pose	U	48	15 000	720 000
4.10	F/P Rideaux de fenêtre L: 1,30 m H: 1,50 m y/c toutes sujétions de pose	U	48	15 000	720 000
4.9	F/P Glace de lavabo 70 x 65 ép.6 mm	U	48	12 500	600 000
4.8	F/P Robinet mélangeur pour colonne de douche selon modèle existant y/c toutes sujétions de pose	U	5	25 000	125 000
4.7	F/P Tablette verre sur consoles chromées 50 X 15 cm	U	48	15 000	720 000
4.6	Porte-savon mural, amovible, Chromé Inox poli brillant. Type Réf: 444926 de DELABIE ou similaire	U	48	10 000	480 000
4.5	F/P Porte serviettes chromé deux barres fixes	U	48	7 500	360 000
4.4	F/P Colonnnes de douche avec pommes y/c toutes sujétions de pose	U	20	10 000	200 000
4.3	F/P Siphon de lavabo de chambre diamètre 32	U	36	2 500	90 000
4.2	F/P Lavabo complet monotrou (avec robinet mélangeur) selon modèle existant y/c toutes sujétions de pose	U	12	45 000	540 000
4.1	F/P Remplacement de la vanne d'alimentation du bâtiment en eau potable dim. 75 y/c toutes sujétions de pose	U	1	15 000	15 000
4.	PLOMBERIE				
					8 602 050
3.4	Réparation Revêtement sol identique à l'existant (Hall, douches)	m2	10	12 000	120 000
3.3	F/P Revêtement au mur en faïence identique à l'existant (douches)	m2	190	13 500	2 560 950
3.2	F/P Revêtement au sol en grès cérame 30 x 30 de type espagnol ou italien ep. 6 à 8 (chambres) y/c plinthe	m2	350	13 500	4 730 400
3.1	F/P Revêtement au sol en grès cérame 30 x 30 de type espagnol ou italien ep. 6 à 8 (couloirs) y/c plinthe	m2	88	13 500	1 190 700
3.	REVETEMENTS DURS				
					6 177 390
2.6	Vernissage bois	m2	100	1 500	150 000
2.5	Peinture sur menuiserie bois avec finition Glycéro mat ou brillant	m2	361	1 500	541 500
2.4	Peinture intérieure sur murs avec une finition Glycéro brillant (Local technique, buanderies, toilettes...)	m2	1 182	1 500	1 773 105
2.3	Peinture intérieure sur plafonds (Local technique, buanderies, toilettes)	m2	223	1 500	334 125

5.7	F/P Interrupteurs encastrés Double Allumage de type LEGRAND ou similaire	U	15	7 500	112 500
5.8	F/P Bouton Poussoir encastré avec voyant lumineux de type LEGRAND ou similaire	U	5	10 000	50 000
5.9	F/P Interrupteur encastré Simple Allumage de type LEGRAND ou similaire	U	48	7 500	360 000
5.10	F/P Prise de Courant encastré 2P+T 10/16A de type LEGRAND ou similaire	U	10	7 500	75 000
5.11	Coffret encastré 12 modules de type MERLIN GERIN ou similaire	U	5	50 000	250 000
5.12	F/P DPN 6A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	10	15 000	150 000
5.13	F/P Applique lavabo classe II équipée de lampe - douille E27	U	48	15 000	720 000
	F/P Hublot étranche en verre équipé de lampe - douille E27	U	36	20 000	720 000
5.14	F/P Télérupteur 1 pôle 16A 250V de type Schneider Electric ou similaire	U	3	50 000	150 000
5.15	F/P Bloc de secours de type BAES d'ambiance 60lm/1h	U	3	400 000	1 200 000
	SOUS TOTAL 5.				4 959 500
6.	SECURITE INCENDIE				
6.1	F/P Extincteurs à poudre 9 kg ABC	U	3	125 000	375 000
6.2	F/P Extincteur CO2 6kg	u	1	175 000	175 000
	SOUS TOTAL 6.				550 000
7.	DIVERS				
7.1	Reprise maçonnerie pour fixation garde fous	ens	1	500 000	500 000
7.2	F/P Paillasson Tapis coco bord couleur semelle tissée Dim 2m X 1m	U	0		0
7.3	Nettoyage général du chantier	ens	1	50 000	50 000
	SOUS TOTAL 7.				550 000
	TOTAL GENERAL HT			47 512 125	
	TVA 18 %			8 552 183	
	TOTAL GENERAL TTC				56 064 308



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT

LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES





Section VIII. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Les Clauses Administratives Particulières qui suivent complètent les Clauses Administratives Générales. Dans tous les cas où les dispositions se contredisent, les dispositions ci-après prévaudront sur celles des Clauses Administratives Générales. Le numéro de la Clause Générale à laquelle se réfère une Clause Particulière est indiqué dans la colonne N°2 intitulée Article.

Conditions	Article du CCAG	Disposition
Désignation des intervenants	4.1.1	Nom de l'Autorité Contractante : ... Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM).... Nom du Maître d'Ouvrage : ... INP HB.... Nom du Maître d'œuvre : ... INP HB....
Documents contractuels	4.2.2	Sans objet
	5.2 (e)	Sans objet
	5.2 (h)	Décomposition des prix forfaitaires et sous détail des prix unitaires : sans objet.
	5.2 (j)	Sans objet
Estimation des engagements financiers du Maître d'ouvrage	6.8	Sans objet
Cautionnement définitif et garantie de restitution d'avance - Retenue de garantie - Responsabilité - Assurance	7.1.1	Le montant du cautionnement définitif sera de : Cinq (5) pour cent du montant initial du marché
	7.2.1	La retenue de garantie sera de : Cinq (5) pour cent du montant initial du marché
	7.3	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent marché : (choisir l'option ou les options correspondante(s) et supprimer les mentions inutiles) - assurance des risques causés à des tiers : - assurance des accidents de travail - assurance "Tous risques chantier": - assurance couvrant la responsabilité décennale: NB : a) le montant minimum garantie est de (cent (100) pour

Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY



PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT

Conditions	Article du CCAG	Disposition
Nature du prix	11.1	Les impôts, droits et taxes comprennent également la taxe de régulation exigible à l'enregistrement du marché au taux de 0,5% du montant HT du marché.
	11.2	Le marché est à prix : unitaire
Révision des prix	11.4.2	Les prix sont fermes et les dispositions de l'Article 11.4.2 du CCAG ne sont pas applicables
Actualisation des prix	11.4.3	sans objet
Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations	11.5.2	Les prix du présent marché sont réputés ne pas comprendre les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivants : sans objet
Rémunération de l'Entrepreneur	12.3	Chaque acompte pourra comprendre une part correspondant aux approvisionnements de matériaux et composants de construction constitués sur le Site des travaux en vue de leur mise en œuvre. De telles avances seront déduites de l'acompte rémunérant les travaux correspondants, lorsqu'ils auront été réalisés et lesdits approvisionnements mis en œuvre. Le solde total de ces avances sur approvisionnements ne peut excéder quinze (15) pour cent du montant du marché.
Avance de démarrage	12.4	Le montant de l'avance de démarrage est de20 pour cent du montant du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. Le remboursement de l'avance visée ci-dessus se fera comme suit: au prorata des situations présentes des travaux achevés et doit être terminée quand ce montant atteint quatre-vingt (80) pour cent.
Intérêts moratoires	12.7	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
Domiciliation des paiements	14.2.3	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : [Indiquer le compte bancaire du titulaire]
Force majeure	17.3	Seules des interruptions constituant un cas de force majeure : sans objet
Délai d'exécution	18.1.1	Le délai d'exécution des travaux est fixé à : ...un.....mois Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux par le maître d'œuvre.

BP 1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)

TEL (225) 30 64 66 66 FAX (225) 30 64 66 60

61 75

E-Mail : www.inphb.edu.ci

BP V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
TEL (225) 22 44 51 67 FAX (225) 22 48



Conditions	Article du CCAG	Disposition
Prolongation des délais d'exécution	18.2.2	Seuil des interdictions entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : sans objet Nombre de journées d'interdictions prévisibles : sans objet Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du marché : sans objet
Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à la résiliation du marché	18.2.4	La pénalité journalière pour retard dans l'exécution est fixée à : 1/3000ème du montant non révisé du, augmenté de ses éventuels avenants.
Pénalités, et retenues	19.1	Le montant maximum des pénalités est de : dix pour cent (10%) du montant du marché et de ses avenants éventuels.
Prise en charge, maintenance et conservation des matériels et produits fournis par le Maître d'ouvrage dans le cadre du marché	25.4	Non applicable
Préparation des travaux	27.1 27.2 27.3	Durée de la période de mobilisation : ...5.jours Délai de soumission du programme d'exécution : ...15.jours Plan de sécurité et d'hygiène : Les mesures et dispositions énumérées à l'Article 30.4 du CCAG
Maintien des communications et de l'écoulement des eaux	30.6.1	Les mesures et dispositions énumérées à l'Article 30.6 du CCAG
Réception provisoire	39.1	Les modalités de réception par tranche de travaux sont les suivantes : Le principe de réception provisoire par tranche de travaux est admis et les dispositions des réceptions provisoires restent aussi valables pour les réceptions provisoires par tranche de travaux. Modification du délai du début des opérations préalables à la réception des ouvrages : Non applicable.
	39.2 b)	Epreuves comprises dans les opérations préalables à la réception selon les dispositions des Spécifications techniques.
Garanties particulières	42.2	Sans objet
Règlement des différends	48.2	Les litiges sont réglés en premier à l'amiable devant les autorités administratives. En cas de non satisfaction, la partie la plus diligente pourra saisir l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publiques (ANRMP). Toutefois, les parties peuvent saisir la juridiction compétente en dernier



Institut National Polytechnique

Félix HOUPOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT

Conditions	Article du CCAG	Disposition
Entrée en vigueur du marché	50	Le marché entre en vigueur dès son approbation par l'autorité compétente et la notification du marché au titulaire ou son délégué.
		les différends découlant du présent marché seront tranchés définitivement selon le Règlement d'arbitrage de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI) recours.





Institut National Polytechnique

Félix HOUFHOÛET-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT



LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

BP 1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)
TEL (225) 30 64 66 66 FAX (225) 30 64 66 60
61 75

E-Mail : www.inphb.edu.ci

BP V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
TEL (225) 22 44 51 67 FAX (225) 22 48



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT

Section VII. Cahier des Clauses Administratives Générales. (CCAG)

Les clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) contenues dans le Dossier Type d'Appel d'Offres (DTAO) pris par décret n°2013-404 du 06 juin 2013, relatif aux appels d'offres de travaux sont applicables.

Les clauses des CCAG peuvent être intégralement consultées sur le site Internet de la Direction des Marchés Publics (DMP) : www.marchespublics.ci



Institut National Polytechnique

Félix HOUFHOÛT-BOIGNY

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT



**LE BORDEREAU DES
QUANTITES,
CALENDRIER
D'EXECUTION ET CAHIER
DES CLAUSES
TECHNIQUES**

BP 1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)
TEL (225) 30 64 66 66 FAX (225) 30 64 66 60
61 75

E.Mail : www.inphb.edu.ci

BP V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
TEL (225) 22 44 51 67 FAX (225) 22 44 8

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT 1

DGE TRAVAUX DE REHABILITATION DE 50 CHAMBRES

N°	DESIGNATION	U	QTE	P.U. H.T.	MONTANT H.T.
0.	TRAVAUX PREPARATOIRES				
0.1	Installation de chantier	ens	1	1 500 000	1 500 000
0.2	Dépose de revêtement souple au sol	ens	1	500 000	500 000
				SOUS TOTAL 0.	2 000 000
1.	MENUISERIE				
1.1	Réparation portes et cadres de portes	ens	1	2 500 000	2 500 000
1.2	F/P Portes gaines techniques laquées dim. 0,52 X 2,50 m ép. 2cm y/c quincaillerie	U	10	85 750	857 500
1.3	F/P Portes isoplans alvéolaires pour WC laquées dim. 0,62 X 0,94 m - ép. 4 cm	U	3	65 500	196 500
1.4	F/P Portes isoplans pour toilettes et buanderies laquées dim. 0,93 X 2,05 m - ép. 4 cm	U	9	65 500	589 500
1.5	F/P Portes isoplans pour chambres laquées dim. 0,73 X 2,04 m - ép. 4 cm	U	7	78 600	550 200
1.6	Portes isoplans pour armoire électrique laquées dim. 0,62 X 1,94 m - ép. 4 cm y/c quincaillerie	U	2	45 900	91 800
1.7	Portes isoplans pour local technique (chauffe eau) laquées dim. 0,77 X 1,94 m - ép. 4 cm	U	2	78 600	157 200
1.8	Portes isoplans pour cogibi dim. 0,83 X 2,05 m - ép. 4 cm y/c quincaillerie	U	3	78 600	235 800
1.9	F/P Serrure encastrée à cylindre à bouton (une entrée clé et bouton à l'intérieur) de type BRICARD ou similaire avec un jeu de 5 clés à dents en acier nickelé y/c un porte clé/cle	U	0	32 500	0
1.10	F/P Serrure encastrée à cylindre deux entrées clé de type BRICARD ou similaire avec un jeu de 5 clés à dents en acier nickelé y/c un porte clé/cle	U	13	32 500	422 500
1.11	F/P Garniture et serrure bec de cane à condamnation	U	36	160 200	5 767 200
1.12	F/P Portes allu à fixer	U	3	50 000	150 000
1.13	F/P Vitre pour porte allu dim. 0,70m X 0,60m	U	3	35 000	105 000
1.14	F/P Vitre pour porte de couloir type 1	U	1	35 000	35 000
1.15	F/P Vitre pour porte de couloir type 2	U	2	35 000	70 000
1.16	F/P Vitre type Naco Dim. 15 x 20 cm	U	12	27 500	330 000
1.17	F/P Vitre type Naco Dim. 15 x 96,5 cm	U	50	40 500	2 025 000
1.18	F/P Placard divisé en penderie et étagères identique à l'existant en bois fraké	U	4	390 000	1 560 000
1.19	F/P Ensemble bibliothèque et table d'étude identique à l'existant en bois fraké (dessus formica pour la table d'étude)	U	4	270 000	1 080 000
1.20	F/P Lit laqué avec peinture noire - bois iroko avec sommier - 1,96 X 0,90 m selon modèle de lit à l'Imp-centre	U	10	92 000	920 000
1.21	Réparation lits, placards, bibliothèques (vis de rappel, étagères...)	ens	1	500 000	500 000
1.22	F/P Moustiquaires de fenêtre encadrement bois	U	48	15 000	720 000
				SOUS TOTAL 1.	18 863 200
2.	PEINTURE				
2.1	Peinture intérieure sur murs intérieurs (chambres, dégagements, escaliers)	m2	1 619	1 500	2 428 410
2.2	Peinture intérieure sur plafonds (chambres, douches, dégagements, escaliers)	m2	634	1 500	950 250

2.3	Peinture intérieure sur plafonds (Local technique, buanderies, toilettes)	m2	223	1 500	334 125
2.4	Peinture intérieure sur murs avec une finition Glycéro brillant (Local technique, buanderies, toilettes...)	m2	1 182	1 500	1 773 105
2.5	Peinture sur menuiserie bois avec finition Glycéro mat ou brillant	m2	361	1 500	541 500
2.6	Vernissage bois	m2	100	1 500	150 000
SOUS TOTAL 2.					6 177 390
3.	REVETEMENTS DURS				
3.1	F/P Revêtement au sol en grès cérame 30 x 30 de type espagnol ou italien ep. 6 à 8 (couloirs) y/c plinthe	m2	88	13 500	1 190 700
3.2	F/P Revêtement au sol en grès cérame 30 x 30 de type espagnol ou italien ep. 6 à 8 (chambres) y/c plinthe	m2	350	13 500	4 730 400
3.3	F/P Revêtement au mur en faïence identique à l'existant (douches)	m2	190	13 500	2 560 950
3.4	Réparation Revêtement sol identique à l'existant (Hall, douches)	m2	10	12 000	120 000
SOUS TOTAL 3.					8 602 050
4.	PLOMBERIE				
4.1	F/P Remplacement de la vanne d'alimentation du bâtiment en eau potable dim. 75 y/c toutes sujétions de pose	U	1	15 000	15 000
4.2	F/P Lavabo complet monotrou (avec robinet mélangeur) selon modèle existant y/c toutes sujétions de pose	U	12	45 000	540 000
4.3	F/P Siphon de lavabo de chambre diamètre 32	u	36	2 500	90 000
4.4	F/P Colonnes de douche avec pommes y/c toutes sujétions de pose	U	20	10 000	200 000
4.5	F/P Porte serviettes chromé deux barres fixes	U	48	7 500	360 000
4.6	Porte-savon mural, amovible, Chromé Inox poli brillant. Type Réf: 444926 de DELABIE ou similaire	U	48	10 000	480 000
4.7	F/P Tablette verre sur consoles chromées 50 X 15 cm	U	48	15 000	720 000
4.8	F/P Robinet mélangeur pour colonne de douche selon modèle existant y/c toutes sujétions de pose	U	5	25 000	125 000
4.9	F/P Glace de lavabo 70 x 65 ép. 6 mm	U	48	12 500	600 000
4.10	F/P Rideaux de fenêtre L: 1,30 m H: 1,50 m y/c toutes sujétions de pose	U	48	15 000	720 000
4.11	F/P Rideaux de douche L: 1,00 m H: 1,95 m y/c toutes sujétions de pose	U	48	15 000	720 000
4.12	Remplacement de siphon de receveur de douche avec ouverture dans la gaine technique y/c toutes sujétions de pose	U	48	5 000	240 000
4.13	Suppression fuite dans gaines techniques	ens	1	500 000	500 000
4.14	Etanchéité sur receveur de douche	ens	1	500 000	500 000
SOUS TOTAL 4.					5 810 000
5.	ELECTRICITE				
5.1	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 63A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.2	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 80A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.3	Disjoncteur compact tétrapolaire C60 - 32A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.4	Disjoncteur compact bipolaire C60 - 10A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	0		0
5.5	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) étranches complètes 1,20m y/c de type MAZDA ou similaire	U	16	12 000	192 000
5.5	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) complètes 1,20m de type MAZDA ou similaire	U	20	12 000	240 000
5.6	F/P Réglettes complètes (avec lampe et starter) 0,60 de type MAZDA ou similaire	U	20	12 000	240 000
5.6	F/P Lampe 0,60 de type de type MAZDA ou similaire	U	20	10 000	200 000
1.17	Starter 4 - 80 W	U	20	15 000	300 000

5.7	F/P Interrupteurs encastrés Double Allumage de type LEGRAND ou similaire	U	15	7 500	112 500
5.8	F/P Bouton Poussoir encastré avec voyant lumineux de type LEGRAND ou similaire	U	5	10 000	50 000
5.9	F/P Interrupteur encastré Simple Allumage de type LEGRAND ou similaire	U	48	7 500	360 000
5.10	F/P Prise de Courant encastré 2P+T 10/16A de type LEGRAND ou similaire	U	10	7 500	75 000
5.11	Coffret encastré 12 modules de type MERLIN GERIN ou similaire	U	5	50 000	250 000
5.12	F/P DPN 6A de type MERLIN GERIN ou similaire	U	10	15 000	150 000
5.13	F/P Applique lavabo classe II équipée de lampe - douille E27	U	48	15 000	720 000
	F/P Hublot étanche en verre équipé de lampe - douille E27	U	36	20 000	720 000
5.14	F/P Télérupteur 1 pôle 16A 250V de type Schneider Electric ou similaire	U	3	50 000	150 000
5.15	F/P Bloc de secours de type BAES d'ambiance 60lm/lh	U	3	400 000	1 200 000
SOUS TOTAL 5.					4 959 500
6.	SECURITE INCENDIE				
6.1	F/P Extincteurs à poudre 9 kg ABC	U	3	125 000	375 000
6.2	F/P Extincteur CO2 6kg	U	1	175 000	175 000
SOUS TOTAL 6.					550 000
7.	DIVERS				
7.1	Reprise maçonnerie pour fixation garde fous	ens	1	500 000	500 000
7.2	F/P Paillasson Tapis coco bord couleur semelle tissée Dim 2m X 1m	U	0		0
7.3	Nettoyage général du chantier	ens	1	50 000	50 000
SOUS TOTAL 7.					550 000
TOTAL GENERAL HT					47 512 125
TVA 18 %					8 552 183
TOTAL GENERAL TTC					56 064 308

METHODOLOGIE DE REALISATION DES
TRAVAUX

METHODOLOGIE DE REALISATION I.

Dans le cadre de cet appel d'offre N°T227/2018 relatif aux : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOCAUX AU SEIN DE L'INP HB DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM), et pour les besoins du marché, l'entreprise JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S) se propose de mettre en place une organisation particulière de conduite et d'exécution des travaux dont la description est ci-dessous :

1.1 Au niveau de la logistique :

L'entreprise installera des bureaux provisoires pour le personnel d'encadrement (conducteur des travaux, chef de chantier) sur le site.

Un site sera aménagé pour l'installation de ces bureaux, magasins de stockage de matériaux et du matériel. Un magasinier sera en permanence sur place pour approvisionner en matériels et matériaux les différents conducteurs de travaux. Le responsable du magasin et le conducteur des travaux veilleront à ce qu'il n'y ait pas de rupture de stock pendant les travaux.

Le ravitaillement du magasin selon le planning des travaux sera assuré par des véhicules de l'entreprise à chaque fois que le besoin sera nécessaire. Des engins seront affectés et utilisés conformément au planning des travaux. Les attestations de propriété sont incluses dans le présent dossier technique. La Direction de l'entreprise sera chargée de coordonner toute la logistique du Chantier ainsi la coordination de tous les travaux.

Deux véhicules de liaison seront à la disposition du personnel d'encadrement technique pour la conduite et la coordination des travaux. Un camion sera à la disposition du conducteur des Travaux pour le ravitaillement en petits matériels et matériaux et le déplacement du personnel de chantier.

A la fin des travaux, les bureaux provisoires et magasins seront démontés et tout le chantier nettoyé pour préparer le repli général du chantier. Avant le repli, l'espace occupé pour le chantier sera réaménagé pour mieux l'intégrer dans l'environnement local.

1.2 ORGANISATION DU CHANTIER :

Les travaux commenceront en même temps dans tous les bâtiments, pour aller vite. Les chefs de chantier seront désignés par secteurs. Les ressources humaines en nombre suffisant seront affectées sur le Chantier, il s'agit notamment du personnel d'encadrement, mais aussi du personnel opérationnel selon les corps de métiers.

- Un conducteur des travaux en Génie Civil et un conducteur de Travaux en électricité affectés en permanence sur le chantier. Le Conducteur de Travaux sera assistés par le chef de chantier.
- Le chef de chantier sera encadré directement par le conducteur de travaux.
- Les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés seront encadrés directement par les chefs d'équipes selon les corps d'état.

La Direction de l'entreprise assurera la coordination des Chantiers et veillera au strict respect du planning des travaux.

Les primes d'efficacité et de bonne exécution seront attribuées aux équipes qui termineront leurs tâches avant les délais prévus tout en respectant scrupuleusement la qualité du travail bien accompli, la propreté et la sécurité au travail. Les Directeurs de projet assigneront des objectifs à atteindre et les délais requis.

1.3 Dispositions particulières :

Avant le démarrage des travaux, des dispositions particulières au chantier seront prises dont notamment :

- ✓ Mobilisation du personnel d'encadrement (Conducteur des Travaux et Chef de chantier)
- ✓ Recherche d'un emplacement sur site pour l'aménagement de Bureaux et Magasins de chantier et aires de stationnement et stockage
- ✓ Installation des bureaux et magasins, aménagement des lieux de stationnement, fourniture de l'eau et de l'électricité dans les bureaux et magasins et aménagement des voies d'accès au bureau et magasins
- ✓ Localisation de sites pour l'extrait des matériaux d'emprunt (les carrières de sable, latérite graveleuse, pierres, graviers, concassés, etc...)
- ✓ Stockage du matériel de chantier et gestion du matériel
- ✓ Mobilisation des ouvriers et des outils de travail par corps de métiers
- ✓ Préparation du dispositif de signalisation et de sécurisation du chantier (panneaux indicateurs, balises, signalisation, piquets, etc.

Le Directeur de projet sur chantier procédera à la demande de la réception provisoire des travaux avant l'expiration du délai contractuel. Le Directeur de projet et son équipe d'encadrement assisteront à la réception provisoire et signeront au nom de l'entreprise le PV de réception.

En cas de réserves éventuelles émises par la commission de réception provisoire le Directeur de projet sur chantier procédera à la levée des réserves dans les délais qui lui seront impartis.

CONDUCTEUR DES TRAVAUX

Sous l'autorité de la Direction Générale de J.I.S, le Conducteur des Travaux:

- Est chargé de l'organisation des équipes de travail pour chaque corps de métier.
- Veille à l'exécution des travaux selon les prescriptions techniques et les règles de l'art et dans le respect des délais définis par le Directeur des Travaux.
- Est responsable des équipes de travaux dirigées par les chefs d'équipes.
- Assigne des tâches journalières aux chefs d'équipes et veille à leur bon accomplissement.
- Rend compte au Conducteur des Travaux de l'état d'avancement des travaux.
- Participe aux réunions de chantier.
- Tient à jour les cahiers et journaux de chantier.
- Veille à la sécurité du matériel sur le chantier.
- Tient à jour le registre de présence des équipes et du personnel sur le chantier.
- Assure son autorité directe les Chefs d'équipes.

1.4 Organisation et exécution des Travaux

La Direction qui coordonne tous les chantiers mobilise les ressources humaines requises et définit les plans d'exécution des travaux. La Direction contrôle la bonne exécution des travaux et endosse, après contrôle, les travaux exécutés par les Directeurs de projet affectés sur le chantier.

Les Directeurs de projet affectés sur chantier sont responsables de la bonne exécution des travaux sur le chantier. Ils rendent compte à la Direction des projets de l'état d'avancement des travaux conformément aux objectifs généraux. Les Directeurs des projets sur chantier définissent les objectifs spécifiques qu'ils assignent aux Conducteurs des travaux et à leurs chefs d'équipe en fonction du planning des travaux. Les Directeurs de projet s'attachent à coordonner la livraison des matériaux et matériels sur le site et veillent à ce que les travaux avancent selon les objectifs fixés.

Le Directeur des Travaux représentant l'entreprise sur le chantier et répond de toutes les questions techniques sur le chantier.

Les Conducteurs des travaux et chefs de chantier suivent les équipes de travail en permanence. Ils sont chargés de suivre la mise en exécution des ouvrages par corps de métier et de s'assurer de l'approvisionnement régulier du chantier. Chaque jour une évaluation des travaux sera faite par les Conducteurs des Travaux par rapport aux objectifs spécifiques fixés par les Directeurs de projet. Les Conducteurs des Travaux seront chargés également de la tenue du journal de chantier et de l'établissement des attachements des travaux réalisés. Dans tous ces groupes, il y aura des ouvriers qualifiés et des manœuvres qui seront organisés en équipes de travail selon les corps de métier, les chefs d'équipes rendront compte au Conducteur des travaux de leurs activités journalières. Le Conducteur des travaux évaluera leur rendement et leur rentabilité en fonction des résultats sur la base desquels les primes d'efficacité seront accordées.

1.5 Fin des Travaux

A la fin des travaux, le Directeur de projet sur chantier fera procéder au nettoyage des lieux et au repli du chantier. Il s'assurera que tout le matériel a été ramené dans les entrepôts de l'entreprise hors du chantier. Les bureaux et magasins aménagés sur le chantier seront démolis et les lieux seront assainis avant la demande de réception provisoire.

CHEF DE CHANTIER

Sous l'autorité du Conducteur des Travaux de J.I.S. le Chef de Chantier :

- Est chargé de l'organisation des équipes de travail pour chaque corps de métier.
- Veille à l'exécution des travaux selon les prescriptions techniques et les règles de l'art et dans le respect des délais définis par le Directeur des Travaux.
- Est responsable des équipes de travaux dirigées par les chefs d'équipes.
- Assigne des tâches journalières aux chefs d'équipes et veille à leur bon accomplissement.
- Rend compte au Conducteur des Travaux de l'état d'avancement des travaux.
- Participe aux réunions de chantier.
- Tient à jour les cahiers et journaux de chantier.
- Veille à la sécurité du matériel sur le chantier.
- Tient à jour le registre de présence des équipes et du personnel sur le chantier.
- A sous son autorité directe les Chefs d'équipes.

Fait à Abidjan, le 11 Juin 2018
Pour JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S.)

Le Gérant
BIAN ARISTIDE

JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
Fourniture de bureau, tous travaux Génie Civil
N°RCM: CI-ABG-2015-A-203 / N°CC: 16-07-308 3
Cell: 46 72 49 77 / 77 72 66 39
Le Directeur

**PROGRAMME/CALENDRIER DE
MOBILISATION**

2

3

4

AO N°T227/2018

Relative A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOCAUX AU SEIN DE L' INP HB DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE

AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)

PROGRAMME/CALENDRIER DE MOBILISATION/Délai : Lot 1 et 2 Trente (30) Jours

Désignation	Mois Jours	Un (01) Mois																													
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Arrivée du personnel clé																															
Arrivée des équipements																															
Installation du chantier																															
Construction bureaux, magasins de chantier																															
Posage de signalisation																															
Mobilisation M.O. du chantier																															
Mobilisation des matériaux pour chantier																															
Protection environnementale																															
Reception provisoire démontement et rep- chantier																															

Délai d'exécution : 30 JOURS maximum

Fait à Abidjan le 11 JUIN 2018

Le Gérant
BIAN ARISTIDE

 JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
Fourniture de Bureau, tous Travaux Génie Civil
N°RCCM: CI-ABG-2015-A-203/N°CC: 16-09-308-B
Cel: 46 72 49 77 177 72 66 39
Le Directeur

PROGRAMME/CALENDRIER D'EXECUTION

AO N°T227/2018

Relative A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOCAUX AU SEIN DE L'INP HB DANS LE CADRE
DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)
PROGRAMME/CALENDRIER D'EXECUTION Délai : Lot 1 et 2 : TRENTE (30) JOURS

DESIGNATION DES TACHES	SEMAINE 1							SEMAINE 2							SEMAINE 3							SEMAINE 4						
	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J23	J24	J25	J26	J27	J28
Notification du marché																												
TRAVAUX PREPARATOIRES																												
MENUISERIE																												
PEINTURE																												
REVETEMENTS DURS																												
PLOMBERIE																												
ELECTRICITE																												
SECURITE INCENDIE																												
DIVERS																												
RECEPTION PROVISoire																												
DUREE																												

Délai d'exécution : 30 JOURS maximum

Fait à Abidjan le 11 JUIN 2018

Le Gérant
BIAN ARISTIDE

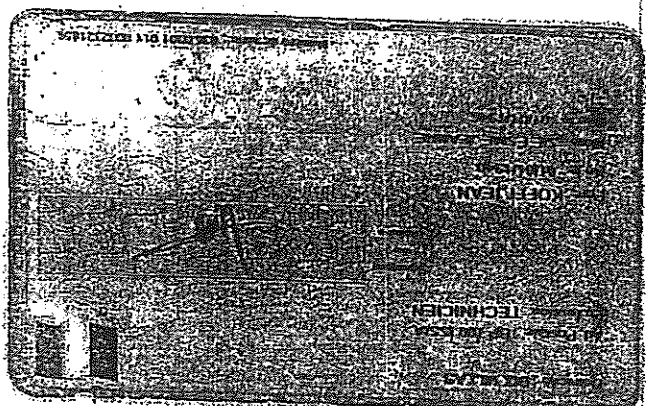
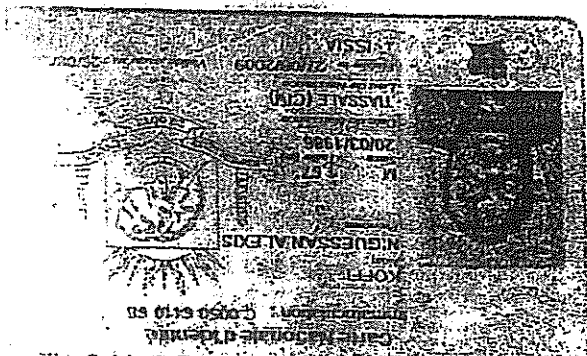
JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
Fourniture de Bureaux, tous Travaux Génie Civil
N°RCCM: CI-ABG-2015-A-203/N°CC: 16-09-302
Celi: 46 72 49 77 77 72 66
Le Directeur

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

**DIPLOMES-CV-CNI DU PERSONNEL
TECHNIQUE**

Handwritten signature

Handwritten text: 17 feet





Session : 2009

BREVET DE TECHNICIEN (BT)

ATTESTATION DE REUSSITE

Jury d'Examen, Vu le Procès-Verbal de délibération attestant que :

KOFFI N'GUESSAN ALEXIS

le 20/03/1986 à TIASSALE

et déclare admis au BREVET DE TECHNICIEN (BT)

Titulaire : BATTIMENT

Intitulé de l'examen : CPM BAT KOUMASSI

à Abidjan le 23 JUIL 2009



GUESSANE GUIRA

LE PRESIDENT DU JURY
ET CONCOURS
DIRECTION DES EXAMENS
ET CONCOURS

N° de l'acte : 200903878
Mention : Réussite
N° de l'acte : 200903878

Je soussigné, en tant que Président du Jury, atteste que la présente attestation est conforme au Procès-Verbal (PV) de délibération et aux critères d'admission en vigueur entraine la nullité de la présente attestation.

17/06

[Signature]



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT - BOIGNY

ATTESTATION

Du Diplôme de Technicien Supérieur
De l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP)

Tous soussigné Directeur Général de l'Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (I.N.P.-H.B.),
certifie que, vu la décision du jury de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP)

en sa séance du 13/08/2008

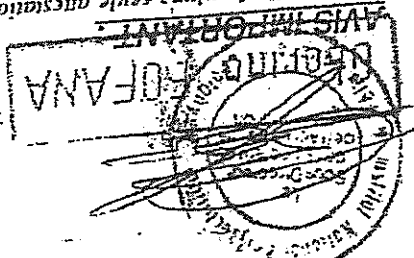
Monsieur ZOKOURY BOLI MICHAEL

Né (e) le : 07/06/1985 à OURAGAHIO RCI

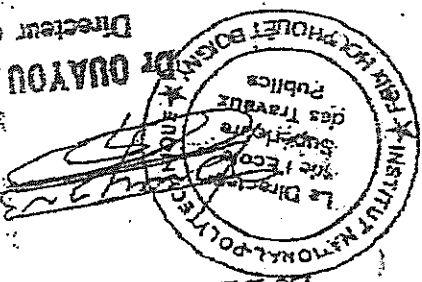
A obtenu le Diplôme de Technicien Supérieur

Option: BATIMENT ET URBANISME
Fait à Yamoussoukro le 23/08/2008

Pour le Directeur Général
Le Sous Directeur
de la Scolarité, de l'Accueil
et de l'Information



13 JUIN 2008



Pour le Directeur Général
Le Directeur de l'ESTP

Directeur de l'ESTP
DR QUAYOU BOLI SAMUEL

- EFPC
- Ecole de Formation Continue et d'Agrégation
- ESA
- ESCAE
- Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des entreprises
- ESI
- Ecole Supérieure d'Industrie
- ESMG
- Ecole Supérieure des Mines et de Géologie
- ESTP
- Ecole Supérieure des Travaux Publics

Il n'est délivré qu'une seule attestation. En cas de besoin, l'intéressé devra lui-même établir une copie ou une photocopie qu'il fera valider par le Directeur de l'ESTP.
conforme à l'original par l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (I.N.P.-H.B.), le maître ou le commissaire de police de son lieu de résidence.

Formulaire PER-2

Curriculum vitae du Personnel proposé

Nom du Candidat JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S)

Poste CONDUCTEUR DES TRAVAUX	
Renseignement s personnels	Nom ZOKOURY BOLI MICHAEL Date de naissance 07-06-1985
Employeur actuel	Qualifications professionnelles Technicien Supérieur Option Bâtiment et Urbanisme Contact téléphonique 45 59 07 28
	Nom de l'employeur JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S) Adresse de l'employeur BP 165 Abengourou Téléphone 77 72 66 39 Contact (responsable / chargé du personnel) 77 72 66 39 Télécopie Email joshuaivoireservice@gmail.com
Emploi tenu CONDUCTEUR DES TRAVAUX Nombre d'années avec le présent employeur 03 Ans	

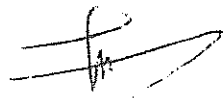
Résumer l'expérience professionnelle des 03 dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique et de gestionnaire pertinente pour le projet.

De	A	Société	Projet	Position	expérience technique et de gestionnaire pertinente
2016	2018	J.I.S	Travaux de construction d'aires de jeux au collège départemental d'Agnibilékro Montant : 79 999 999 F CFA	CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Débroussaillage et décapage de terre végétale Abattage des arbres Terrassement pour fondations Foulles en trou ou en rigole Remblai des Foulles Remblai provenant des fouilles gros ouures exécution des travaux de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, électricité, peinture vernie-couverture en

2015	2016	J.I.S	travaux de construction de salles de classes avec logements de maitres dans les localités de Zieku, Sangouiné et Koffikro. Montant : 178, 028,045 F CFA	CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Installation de chantier gros ouvrages de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, réparation des peinture vernie-système électrique, couvertures	tôle bac
2014	2015	EMOROBAT-Sarl	Travaux de réhabilitation de la préfecture et de la résidence du préfet de Bondoukou Montant : 48 698 828 F CFA	CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Installation de chantier gros ouvrages de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, réhabilitation du système électrique, peinture vernie-réparation des couvertures	
2013	2014	EMOROBAT-Sarl	Travaux de construction de deux bâtiments de quatre classes au collège moderne de Daoukro. Montant : 79 994 882 F CFA	CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Débroussaillage et décapage de terre végétale Abatage des arbres Terrassement pour fondations Foulles en trou ou en rigole Remblai des fouilles Remblai provenant des fouilles gros ouvrages exécution des travaux de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, alimentation électrique, peinture vernie-couverture en tôle bac	
			Travaux de construction du siège de la Radio départementale « LA VOIX DE LA NAWA » Montant : 49 722 769 F CFA			

JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
 Fournilure de Bureau, tous Travaux Génie Civil
 N°RCCM: CI-ABG-2015-A-203 / N°CC: 16-09-308-3
 Cel: 46 72 49 77 / 77 72 66 39
 Le Directeur

La Gérante



Fait à Abidjan, le 11 Juin 2018

Je m'engage à travailler au sein de l'entreprise JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S.), si elle est retenue pour l'appel d'offres n° T227/2018 relatif aux TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INP HB DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM), et durant la période d'exécution des travaux.

L'Intéressé



Formulaire PER-2

Curriculum vitae du Personnel proposé

Nom du Candidat JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S)

Poste CHEF DE CHANTIER

Renseignement s personnels		Qualifications professionnelles Brevet de Technicien Option Bâtiment	
Nom KOFFI N'GUESSAN ALEXIS		Contact téléphonique 41 77 51 35	
Date de naissance 20-03-1986			

Employeur actuel			
Nom de l'employeur JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S)			
Adresse de l'employeur BP 165 Abengourou			
Téléphone 77 72 66 39		Contact (responsable / chargé du personnel) 77 72 66 39	
Télécopie		Email joshuaivoireservice@gmail.com	
Emploi tenu CHEF DE CHANTIER		Nombre d'années avec le présent employeur 03 Ans	

Résumer l'expérience professionnelle des 03 dernières années en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique et de gestionnaire pertinente pour le projet.

De	A	Société	Projet	Position	expérience technique et de gestionnaire pertinente
2016	2018	J.I.S	Travaux de construction d'aires de jeux au collège départemental d'Agnibilékro Montant : 79 999 999 F CFA	Chef de Chantier	Débroussaillage et décapage de terre végétale Abattage des arbres Terrassement pour fondations Fouilles en trou ou en rigole Remblai des fouilles Remblai provenant des fouilles gros ouvrages exécution des travaux de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire menuiserie serrurerie alimentation électrique peinture vernie- couverture en tôle bac

La Gérante

L'Intéressé

Fait à Abidjan, le 11 Juin 2018

Je m'engage à travailler au sein de l'entreprise JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S), si elle est retenue pour l'appel d'offres n° T227/2018 relatif aux TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOCAUX AU SEIN DE L'INP HB DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM) et durant la période d'exécution des travaux.

2015	2016	J.I.S	travaux de construction de salles de classes avec logements de maitres dans les localités de Zieku, Sangouiné et Koffikro. Montant : 178 028 045 F CFA	Chef de Chantier	Installation de chantier gros ouvrages exécution des travaux de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, réhabilitation du système électrique, peinture vernie-réparation des couvertures
2014	2015	ETS KS	Travaux de construction de salles de classes au collège moderne d'Alépe. Montant : 32 012 744 F CFA Travaux de construction de centre de santé dans les localités du département d'Alépe (MEMNI-DINGUIRA et SEUDJI) Montant : 122 300 308 F CFA	Chef de Chantier	Débroussaillage et décapage de terre végétale Abattage des arbres Terrassement pour fondations Fouilles en trou ou en rigole Remblai des fouilles Remblai provenant des fouilles gros ouvrages exécution des travaux de béton armé en fondation, assainissement plomberie sanitaire, menuiserie serrurerie, alimentation électrique peinture vernie-couverture en tôle bac

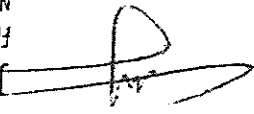
**LISTE
DU MATERIEL AFFECTES AUX TRAVAUX**

MATERIEL AFFECTE AUX TRAVAUX

Désignation	Quantité	Marque	En propre/ En location
Bétonnière 400 Litres	1	SENISOT	EN PROPRE
Aiguille vibrante	1	HITACHI	EN PROPRE
Véhicule de liaison	1	MAZDA BT50	EN PROPRE

Fait à Abidjan, le 11 Juin 2018
Pour JOSHUA IVOIRE SERVICE (J.I.S)

Le Gérant
BIAN ARISTIDE


JOSHUA IVOIRE SERVICE (JIS)
Fourniture de Bureau, tous Travaux Génie Civil
N°RCCM: CI-ABG-2015-A-203/N°CC: 16-09-308-B
Cel: 46 72 49 77 / 77 72 66 39
Le Directeur